

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE L'ALLIER CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ALLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT ARRETE DE LISTE D'APTITUDE AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE ACCES AU GRADE D'AGENT DE MAITRISE (par ancienneté)

Le Président du Centre de Gestion de l'Allier,

Vu le code général de la fonction publique,

- BATILLAT Nicolas

- FRAISE Laurent
- GUILHOTO Catherine

- HELFENBERGER Mireille

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maitrise territoriaux.

Vu le décret n° 2013-593 du 05 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté en date du 01/05/2024 fixant les lignes directrices de gestion concernant la promotion interne des agents des collectivités et établissements affiliés auprès du Centre de Gestion de l'Allier,

ARRETE

<u>Article 1^{er}</u>: Les fonctionnaires suivants sont inscrits par ordre alphabétique sur la liste d'aptitude à l'accès, par voie de promotion interne, au cadre d'emplois des agents de maitrise (par ancienneté) :

BELLERIVE SUR ALLIER

CONSEIL DEPARTEMENTAL 03

MONTLUCON COMMUNAUTE

- BAZOGE Catherine	LA CHAPELAUDE
- BLOND Dominique	YZEURE
- BROSSUT Odile	AVERMES
- BUSSIERE Philippe	YZEURE
- CANTAT Florence	BELLERIVE SUR ALLIER
- CELESTE Philippe	CONSEIL DEPARTEMENTAL 03
- CHARBONNIER Stéphane	VALLON EN SULLY
- CHATUT Frédéric	YZEURE – SDIS 03
- CHEMINET Christophe	TREIGNAT
- DEBORDE Stéphane	CONSEIL DEPARTEMENTAL 03
- DUMAS Serge	MONTLUCON COMMUNAUTE
- ESTUPINA Jean-François	CONSEIL DEPARTEMENTAL 03
- FAIVRE Murielle	CONSEIL DEPARTEMENTAL 03
- FAYOLLET Christophe	CONSEIL DEPARTEMENTAL 03
- FERIANI Jelila	MONTLUCON HABITAT

- JEAN Sophie- LUCIEN Christophe- LUCIEN ChristopheSAINT POURCAIN SUR SIOULEVALLON EN SULLY

- MARCHANDEAU Eric GANNAT - SIVOM SIOULE ET BOUBLE

YZEURE

- MARTIN David GANNAT

- PETIT Pascal DOMPIERRE SUR BESRE / SM SOLOGNE BOURBONNAISE

- REDON Bernard CONSEIL DEPARTEMENTAL 03

- SAURY Eric VALLON EN SULLY

- SIROTEAU Michel DOMPIERRE SUR BESBRE

- TERCHAG Faysal CUSSET

- TUIZAT Eric CRESSANGES

Article 2ème: La présente liste d'aptitude prendra effet le 1er Octobre 2024.

Article 3ème : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Madame la Préfète de l'Allier.

Fait à YZEURE, le 30 Septembre 2024 Le Président,

DÉPARTEMEN

Jean-Sébastien LALOY

Le Président,

. Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Précise que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans les 2 mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de la liste.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr



REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE L'ALLIER CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ALLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT ARRETE DE LISTE D'APTITUDE AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE ACCES AU GRADE D'AGENT DE MAITRISE (avec examen professionnel)

Le Président du Centre de Gestion de l'Allier,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maitrise territoriaux,

Vu le décret n° 2013-593 du 05 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté en date du 01/05/2024 fixant les lignes directrices de gestion concernant la promotion interne des agents des collectivités et établissements affiliés auprès du Centre de Gestion de l'Allier,

ARRETE

<u>Article 1^{er}</u>: Les fonctionnaires suivants sont inscrits par ordre alphabétique sur la liste d'aptitude à l'accès, par voie de promotion interne, au cadre d'emplois des agents de maitrise (avec examen professionnel):

BOIRE Mélanie YZEURE - SMEA

- BORDE Thomas LUSIGNY

COPPERE Julien LAPALISSE – COMMUNAUTE PAYS DE LAPALISSE

- ECCHER Jérémy MOULINS COMMUNAUTE

SANTOS Richard MOULINSSWAENEPOEL Nicolas MOULINS

Article 2ème: La présente liste d'aptitude prendra effet le 1er Octobre 2024.

Article 3ème : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Madame la Préfète de l'Allier.

Fait à YZEURE, 16 30 Septembre 2024

DEPARTEMEN"

Le Président.

Jean-Sébastien LALOY

Le Président,

. Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

. Précise que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans les 2 mois

suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de la liste. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par

l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr